

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00700
Numéro SIREN : 434 713 871
Nom ou dénomination : IN EXTENSO RHONE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/050763

In Extenso

SA IN EXTENSO RHÔNE ALPES
ETATS FINANCIERS
Au 31 mai 2018

53 avenue ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

*Certifié conforme
le 27/11/2018
[Signature]*

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2018	Net 31/05/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	29 668	27 939	1 730	576
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 689 108
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 153	2 153		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 767 954	900 182	867 772	728 209
Immobilisations corporelles en cours	10 800		10 800	10 800
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 060 013		1 060 013	1 026 776
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 793
Prêts				4 450
Autres immobilisations financières	214 544		214 544	212 647
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 986 521	930 769	15 055 753	14 700 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 718 029	1 245 112	6 472 917	6 189 997
Autres créances	1 196 827		1 196 827	523 963
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	40 008		40 008	40 008
Disponibilités	959 147		959 147	1 380 049
Charges constatées d'avance (3)	205 631		205 631	236 902
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 119 642	1 245 112	8 874 530	8 370 920
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 106 163	2 175 881	23 930 283	23 071 883
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 587 258	1 244 528

BILAN PASSIF

	31/05/2018	31/05/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	518 340	452 959
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 707	281 889
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 348 780	1 307 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 186 854	13 078 505
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	51 650	123 100
Provisions pour charges	233 888	227 184
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	285 538	350 284
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 004 475	1 488 169
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 310	62 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074 958	1 044 547
Dettes fiscales et sociales	4 376 123	4 278 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106 924	115 163
Produits constatés d'avance	2 825 102	2 655 063
TOTAL DETTES (1)	10 457 890	9 643 094
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 930 283	23 071 883
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 453 623	1 299 095
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 004 267	8 343 999
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	224 493	78
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMpte DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	793		793	496
Production vendue (biens)	112 944		112 944	104 842
Production vendue (services)	17 809 767	15 545	17 825 312	17 128 532
Chiffre d'affaires net	17 923 504	15 545	17 939 049	17 233 870
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			39 400	15 995
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			331 911	323 640
Autres produits			10 112	3 505
Total produits d'exploitation (1)			18 320 473	17 577 010
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 158 097	3 117 434
Impôts, taxes et versements assimilés			588 147	563 109
Salaires et traitements			7 470 205	7 038 178
Charges sociales			2 916 767	2 726 891
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 692	129 193
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			273 114	223 183
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			26 570	68 176
Autres charges			1 767 321	1 734 729
Total charges d'exploitation (II)			16 360 914	15 600 894
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 959 559	1 976 116
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 558	3 416
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			432	2 931
Autres intérêts et produits assimilés (3)			237	14
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 228	6 361
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 148	23 982
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 148	23 982
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-21 920	-17 621
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 937 639	1 958 495

COMpte DE RESULTAT

	31/05/2018	31/05/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 086	5 899
Sur opérations en capital	76 800	18
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		21 750
Total produits exceptionnels (VII)	96 886	27 667
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 049	1 706
Sur opérations en capital	61 898	23 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 550	
Total charges exceptionnelles (VIII)	79 497	24 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 389	2 962
Participation des salariés aux résultats (IX)	125 366	142 939
Impôts sur les bénéfices (X)	480 883	510 887
Total des produits (I+III+V+VII)	18 420 587	17 611 038
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 071 808	16 303 407
BENEFICE OU PERTE	1 348 780	1 307 631
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 115	2 941
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	-10 000	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	8 093	
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 866
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 558	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO RHÔNE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 23 930 283 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 348 780 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2018 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 138 541 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 320 013 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Acquisitions d'un complément de 7,69 % des titres du Cabinet AUDICOGEST au mois de janvier 2018 portant ainsi notre participation à 93,16% des titres.
- Fusion au 31/03/2018 avec effet rétroactif au 01/10/2017 de la société CALADOISE DE COMPTABILITE ET DE CONSEILS (S3C), filiale acquise à 100% le 27/11/2017.

Autres éléments significatifs

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

DELOITTE SAS AU CAPITAL DE 23 428 650 € SIEGE SOCIAL 185 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92 200 NEUILLY SUR SEINE

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 717 062	185 546		3 902 608
Immobilisations incorporelles	12 742 667	185 546		12 928 212
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153			2 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	604 151	204 426		808 577
- Matériel de transport	108 808	33 899	60 729	81 978
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	783 334	97 803	3 738	877 399
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 800			10 800
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 509 245	336 128	64 467	1 780 907
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 026 776	377 486	344 249	1 060 013
- Autres titres immobilisés	2 877		31	2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	217 097		2 553	214 544
Immobilisations financières	1 246 749	377 486	346 832	1 277 403
ACTIF IMMOBILISE	15 498 661	899 160	411 299	15 986 521

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	185 546	336 128	377 486	899 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	185 546	336 128	377 486	899 160
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		64 467	346 832	411 299
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		64 467	346 832	411 299

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	31/05/2018
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
Total	9 025 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €
Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €
Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €
Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €
Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €
Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €
Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 0 euros

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AUDICOGEST 38230 TIGNIEU	175 500	273 366	93,16	18 650
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 059 256	1 059 256			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	1 059 256	1 059 256			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 377	973		28 350
Immobilisations incorporelles	27 377	973		28 350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153			2 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	168 027	72 094		240 121
- Matériel de transport	79 601	26 290	49 933	55 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	520 455	84 284	638	604 102
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	770 237	182 668	50 570	902 335
ACTIF IMMOBILISE	797 614	183 641	50 570	930 685

La société IN EXTENSO RHONE ALPES a absorbée sa filiale à 100 % société CALADOISE DE COMPTABILITE ET DE CONSEILS au 31/03/2018 avec effet rétroactif au 01/10/2017.

Les variations d'amortissements sont décomposés en dotation sur amortissements pour 160 692,48 € et en apport issue de la fusion pour 22 948,30 €.

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 335 030 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	214 544		214 544
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 718 029	6 130 771	1 587 258
Autres	1 196 827	1 196 827	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	205 631	205 631	
Total	9 335 030	7 533 229	1 801 802
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 450		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	107 169
Clients - FAE hors groupe	1 293 262
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	6 000
Orga. sociaux - Pdts à recevoir	3 567
Etat - produits à recevoir	138 541
Intérêts courus sur associés - C/C	2 558
Divers - Produits à recevoir	1 167
Total	1 552 264

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 127 554	279 959	162 402	1 245 112
Total	1 127 638	279 959	162 402	1 245 196
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		273 114	162 402	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 307 631
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 307 631
Affectations aux réserves	67 200
Distributions	1 240 431
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 307 631

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	452 959	65 382	65 382		518 340
Réserves générales	281 889	1 818	1 818		283 707
Résultat de l'exercice	1 307 631	-1 307 631	1 348 780	1 307 631	1 348 780
<i>Dividendes</i>		1 240 431			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 078 505		1 415 979	1 307 631	13 186 854

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	123 100		80 000		43 100
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	227 184	26 570	19 866		233 888
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		8 550			8 550
Total	350 284	35 120	99 866		285 538

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	26 570	99 866
Financières		
Exceptionnelles	8 550	

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 457 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	224 493	224 493		
- à plus de 1 an à l'origine	1 779 982	393 471	1 257 437	129 074
Emprunts et dettes financières divers (*)	67 112			67 112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074 958	1 074 958		
Dettes fiscales et sociales	4 376 123	4 376 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	110 121	110 121		
Produits constatés d'avance	2 825 102	2 825 102		
Total	10 457 890	9 004 267	1 257 437	196 186
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	636 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	343 960			
(**) Dont envers les groupes et associés	3 198			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	82 354
Fournisseurs - FAR hors groupe	142 353
ICNE s/ emprunts clientèle	2 874
Dettes provisionnées pour CP	885 782
Dettes provisionnées pour RTT	91 595
Dettes prov. sur part. des salariés	151 619
Personnel - Autres charges à payer	3 725
Personnel - Primes à payer	474 199
Orga. sociaux - CS sur CP	310 285
Orga. sociaux - Autres CS à payer	230 116
Etat - Charges à payer	658
Charge à payer - CFE	24 269
Charges à payer - CVAE	106 731
Charge à payer - Taxe foncière	20 654
Charge à payer - TVTS	1 292
Charge à payer - Taxe apprentissage	24 441
Charge à payer - Formation continue	54 894
Charge à payer - Construction	48 892
Charge à payer - Taxe handicap	6 708
Charge à payer - Divers	75
RRR à accorder et autres AAE	1 613
Divers - Charges à payer	2 500
Total	2 467 629

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	205 631		
Total	205 631		

NOTES SUR LE BILAN**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 825 102		
Total	2 825 102		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-2 993		-2 993
Ventes de produits intermédiaires	115 937		115 937
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	16 365 812	15 545	16 381 357
Ventes de marchandises	793		793
Produits des activités annexes	1 443 955		1 443 955
TOTAL	17 923 504	15 545	17 939 049

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 341 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	9 279	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	22 604	
79140000 - Avantages en nature hors associés	7 065	
79143000 - Avantages en nature associés	17 656	
79150000 - Trf de charges - Divers social	13 039	
	69 643	
Total	69 643	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Résultat et impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 617 626	203 019	1 414 607
+ Résultat exceptionnel	17 389	5 496	11 893
- Participations des salariés	125 366	47 646	77 720
Résultat comptable	1 509 650	160 870	1 348 780

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 29 812 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	151 937
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	151 937
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	35 491
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SA IN EXTENSO RHÔNE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Rhône Alpes, 53 avenue ALBERT EINSTEIN 69100 VILLEURBANNE.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 6 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	76	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	123	
Ouvriers		
Total	199	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	591 450
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	183 675
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	130 110
Autres engagements donnés	905 235
Total	905 235
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	29 427
Autres engagements reçus	29 427
Total	29 427
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 233 888 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 233 888 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 29 427 € au 31/05/2018.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,55%
- Taux de progression des salaires : 1,5% constant
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
 - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10%
 - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 7%
 - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 5%
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Société Anonyme
IN EXTENSO
RHONE ALPES
53 avenue Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2018

ALBERT ABEHSSERA

Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

Société Anonyme
IN EXTENSO RHONE ALPES
53 avenue Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO RHONE ALPES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO RHONE ALPES** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Tél. 01 40 53 39 80

Fax 01 40 53 05 56

E-Mail : a.abehssera@cfce-feco.fr

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Titres de participations » de l'annexe (page 14) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

.../...

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 novembre 2018


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2018	Net 31/05/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	29 668	27 939	1 730	576
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	412	3 872 528	3 689 108
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 153	2 153		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 767 954	900 182	867 772	728 209
Immobilisations corporelles en cours	10 800		10 800	10 800
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 060 013		1 060 013	1 026 776
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 793
Prêts				4 450
Autres immobilisations financières	214 544		214 544	212 647
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 986 521	930 769	15 055 753	14 700 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 718 029	1 245 112	6 472 917	6 189 997
Autres créances	1 196 827		1 196 827	523 963
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	40 008		40 008	40 008
Disponibilités	959 147		959 147	1 380 049
Charges constatées d'avance (3)	205 631		205 631	236 902
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 119 642	1 245 112	8 874 530	8 370 920
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 106 163	2 175 881	23 930 283	23 071 883
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 587 258	1 244 528

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

BILAN PASSIF

	31/05/2018	31/05/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	518 340	452 959
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 707	281 889
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 348 780	1 307 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 186 854	13 078 505
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	51 650	123 100
Provisions pour charges	233 888	227 184
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	285 538	350 284
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 004 475	1 488 169
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 310	62 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074 958	1 044 547
Dettes fiscales et sociales	4 376 123	4 278 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106 924	115 163
Produits constatés d'avance	2 825 102	2 655 063
TOTAL DETTES (1)	10 457 890	9 643 094
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 930 283	23 071 883
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 453 623	1 299 095
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 004 267	8 343 999
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	224 493	78
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	793		793	496
Production vendue (biens)	112 944		112 944	104 842
Production vendue (services)	17 809 767	15 545	17 825 312	17 128 532
Chiffre d'affaires net	17 923 504	15 545	17 939 049	17 233 870
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			39 400	15 995
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			331 911	323 640
Autres produits			10 112	3 505
Total produits d'exploitation (I)			18 320 473	17 577 010
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 158 097	3 117 434
Impôts, taxes et versements assimilés			588 147	563 109
Salaires et traitements			7 470 205	7 038 178
Charges sociales			2 916 767	2 726 891
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 692	129 193
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			273 114	223 183
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			26 570	68 176
Autres charges			1 767 321	1 734 729
Total charges d'exploitation (II)			16 360 914	15 600 894
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 959 559	1 976 116
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 558	3 416
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			432	2 931
Autres intérêts et produits assimilés (3)			237	14
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 228	6 361
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 148	23 982
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 148	23 982
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-21 920	-17 621
RESULTAT COURANT avant impôts (I=II+III-IV+V-VI)			1 937 639	1 958 495

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

COMpte DE RESULTAT

	31/05/2018	31/05/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 086	5 899
Sur opérations en capital	76 800	18
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		21 750
Total produits exceptionnels (VII)	96 886	27 667
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 049	1 706
Sur opérations en capital	61 898	23 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 550	
Total charges exceptionnelles (VIII)	79 497	24 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 389	2 962
Participation des salariés aux résultats (IX)	125 366	142 939
Impôts sur les bénéfices (X)	480 883	510 887
Total des produits (I+III+V+VII)	18 420 587	17 611 038
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 071 808	16 303 407
BENEFICE OU PERTE	1 348 780	1 307 631
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	5 115	2 941
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	-10 000	
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	8 093	
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		1 866
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	2 558	

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO RHÔNE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 23 930 283 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 348 780 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2018 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 138 541 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 320 013 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Acquisitions d'un complément de 7,69 % des titres du Cabinet AUDICOGEST au mois de janvier 2018 portant ainsi notre participation à 93,16% des titres.
- Fusion au 31/03/2018 avec effet rétroactif au 01/10/2017 de la société CALADOISE DE COMPTABILITE ET DE CONSEILS (S3C), filiale acquise à 100% le 27/11/2017.

Autres éléments significatifs

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

DELOITTE SAS AU CAPITAL DE 23 428 650 € SIEGE SOCIAL Tour Majunga, 6 Place de la Pyramide - 92 908 PARIS LA DEFENSE

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 717 062	185 546		3 902 608
Immobilisations incorporelles	12 742 667	185 546		12 928 212
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153			2 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	604 151	204 426		808 577
- Matériel de transport	108 808	33 899	60 729	81 978
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	783 334	97 803	3 738	877 399
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 800			10 800
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 509 245	336 128	64 467	1 780 907
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 026 776	377 486	344 249	1 060 013
- Autres titres immobilisés	2 877		31	2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	217 097		2 553	214 544
Immobilisations financières	1 246 749	377 486	346 832	1 277 403
ACTIF IMMOBILISE	15 498 661	899 160	411 299	15 986 521

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	185 546	336 128	377 486	899 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	185 546	336 128	377 486	899 160
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		64 467	346 832	411 299
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		64 467	346 832	411 299

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique). La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	31/05/2018
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
Total	9 025 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100
 Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €
 Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

Albert ABEISSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €

Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100

TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100

TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €

Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €

Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €

Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €

Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100

Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €

Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 0 euros

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition. (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AUDICOGEST 38230 TIGNIEU	175 500	273 366	93,16	18 650
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales.

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 059 256	1 059 256			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 377	973		28 350
Immobilisations incorporelles	27 377	973		28 350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 153			2 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	168 027	72 094		240 121
- Matériel de transport	79 601	26 290	49 933	55 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	520 455	84 284	638	604 102
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	770 237	182 668	50 570	902 335
ACTIF IMMOBILISE	797 614	183 641	50 570	930 685

La société IN EXTENSO RHONE ALPES a absorbée sa filiale à 100 % société CALADOISE DE COMPTABILITE ET DE CONSEILS au 31/03/2018 avec effet rétroactif au 01/10/2017.

Les variations d'amortissements sont décomposés en dotation sur amortissements pour 160 692,48 € et en apport issue de la fusion pour 22 948,30 €.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances: à la clôture de l'exercice s'élève à 9 335 030 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	214 544		214 544
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 718 029	6 130 771	1 587 258
Autres	1 196 827	1 196 827	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	205 631	205 631	
Total	9 335 030	7 533 229	1 801 802
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 450		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	107 169
Clients - FAE hors groupe	1 293 262
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	6 000
Orga. sociaux - Pdts à recevoir	3 567
Etat - produits à recevoir	138 541
Intérêts courus sur associés - C/C	2 558
Divers - Produits à recevoir	1 167
Total	1 552 264

Albert ABIESSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 127 554	279 959	162 402	1 245 112
Total	1 127 638	279 959	162 402	1 245 196
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		273 114	162 402	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 307 631
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 307 631
Affectations aux réserves	67 200
Distributions	1 240 431
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 307 631

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	452 959	65 382	65 382		518 340
Réserves générales	281 889	1 818	1 818		283 707
Résultat de l'exercice	1 307 631	-1 307 631	1 348 780	1 307 631	1 348 780
Dividendes		1 240 431			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 078 505		1 415 979	1 307 631	13 186 854

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	123 100		80 000		43 100
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	227 184	26 570	19 866		233 888
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		8 550			8 550
Total	350 284	35 120	99 866		285 538
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		26 570	99 866		
Financières					
Exceptionnelles		8 550			

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 457 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	224 493	224 493		
- à plus de 1 an à l'origine	1 779 982	393 471	1 257 437	129 074
Emprunts et dettes financières divers (*)	67 112			67 112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074 958	1 074 958		
Dettes fiscales et sociales	4 376 123	4 376 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	110 121	110 121		
Produits constatés d'avance	2 825 102	2 825 102		
Total	10 457 890	9 004 267	1 257 437	196 186
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	636 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	343 960			
(**) Dont envers les groupes et associés	3 198			

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	82 354
Fournisseurs - FAR hors groupe	142 353
ICNE s/ emprunts clientèle	2 874
Dettes provisionnées pour CP	685 782
Dettes provisionnées pour RTT	91 595
Dettes prov. sur part. des salariés	151 619
Personnel - Autres charges à payer	3 725
Personnel - Primes à payer	474 199
Orga. sociaux - CS sur CP	310 285
Orga. sociaux - Autres CS à payer	230 116
Etat - Charges à payer	658
Charge à payer - CFE	24 269
Charges à payer - CVAE	106 731
Charge à payer - Taxe foncière	20 654
Charge à payer - TVTS	1 292
Charge à payer - Taxe apprentissage	24 441
Charge à payer - Formation continue	54 894
Charge à payer - Construction	48 892
Charge à payer - Taxe handicap	6 708
Charge à payer - Divers	75
RRR à accorder et autres AAE	1 613
Divers - Charges à payer	2 500
Total	2 467 629

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	205 631		
Total	205 631		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 825 102		
Total	2 825 102		

Albert ABEISSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire-aux-comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-2 993		-2 993
Ventes de produits intermédiaires	115 937		115 937
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	16 365 812	15 545	16 381 357
Ventes de marchandises	793		793
Produits des activités annexes	1 443 955		1 443 955
TOTAL	17 923 504	15 545	17 939 049

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 341 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	9 279	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	22 604	
79140000 - Avantages en nature hors associés	7 065	
79143000 - Avantages en nature associés	17 656	
79150000 - Trf de charges - Divers social	13 039	
	69 643	
Total	69 643	

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dotation pour indemnité de départ salarié	8 550	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	955	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	64 898	
Autres charges	-3 000	
Rentrées sur créances amorties		9 822
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		265
Produits des cessions d'éléments d'actif		60 500
Autres produits		16 300
Régularisation CAVEC	8 093	10 000
TOTAL	79 496	96 886

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 617 626	203 019	1 414 607
+ Résultat exceptionnel	17 389	5 496	11 893
- Participations des salariés	125 366	47 646	77 720
Résultat comptable	1 509 650	160 870	1 348 780

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 29 812 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	151 937
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	151 937
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	35 491
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SA IN EXTENSO RHÔNE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Rhône Alpes, 53 avenue ALBERT EINSTEIN 69100 VILLEURBANNE.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 6 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres		76
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	123	
Ouvriers		
Total		199

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	591 450
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	183 675
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	130 110
Autres engagements donnés	905 235
Total	905 235
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Engagements retraites reçus	29 427
Autres engagements reçus	29 427
Total	29 427
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 233 888 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 233 888 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 29 427 € au 31/05/2018.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,55%
- Taux de progression des salaires : 1,5% constant
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 10%
de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 7%
plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 5%
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

IN EXTENSO RHONE ALPES
Société Anonyme
au capital de 9 243 150 euros
Siège social : 53, avenue Albert Einstein,
69100 VILLEURBANNE
434 713 871 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2018 s'élevant à 1 348 779,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 348 779,59 euros
A la réserve légale	67 439,59 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 6,93 euros par action	1 281 340,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué le 27 novembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire



de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 281 340,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. L'abattement de 40 % n'est cependant pas applicable aux dividendes versés à des personnes morales, soit :

- 97,04 euros soumis à abattement de 40%
- 1 281 242,96 euros non soumis à abattement de 40 %

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2015 :

868 856,10 euros, soit 4,70 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 868 856,10 euros

Exercice clos le 31 mai 2016 :

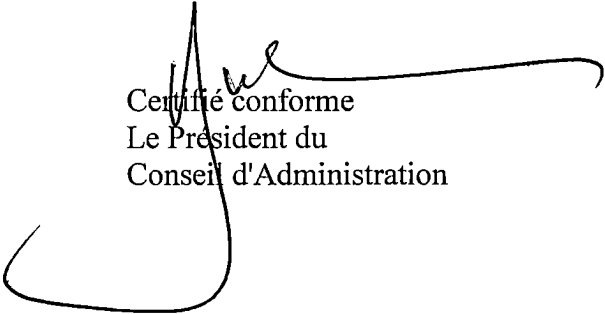
1 386 472,50 euros, soit 7,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 386 472,50 euros

Exercice clos le 31 mai 2017 :

1 240 430,73 euros, soit 6,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 240 430,73 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 novembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration